

COMMUNE DE CONCOULES

Délibération du Conseil Municipal

Séance du 09 octobre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le neuf octobre à seize heures trente minutes, le conseil municipal de la commune de Concoules, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Jean-Marie MALAVAL, maire.
Convocation du 03 octobre 2023, affichée le 03 octobre 2023.

Étaient présents les conseillers municipaux suivants :

Jean-Marie MALAVAL, Luc BILHAUT, Michel BERTE, Thierry CHARLES, Martine PAYAN, Valérie BRASSEUR, Céline JOUIN, Françoise DAUDÉ.

Étaient absents les conseillers municipaux suivants :

- Mathieu EGIDIO
- Nicolas LONG

Valérie BRASSEUR est élue secrétaire de séance.

11 : Effectif légal du conseil municipal

10 : Nombre de membres du conseil municipal en exercice

08 : Nombre de membres du conseil municipal qui ont pris part à la délibération

Objet : Délibération n° 20231009 08
Devis des travaux de la dalle de la cave du presbytère

Le maire présente au conseil municipal les travaux et le devis suivant :

Entreprise	SAS YAYLA FRERES
Montant	5 743,20 € TTC
Objet	Travaux de la dalle de la cave du presbytère

Le maire propose au conseil municipal de choisir l'offre de cette entreprise.

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé du maire, après avoir délibéré et procédé au vote :

- Approuve la proposition du maire.
- Décide de choisir l'offre de SAS YAYLA FRERES pour un montant de 5 743,20 € TTC.
- Décide de prévoir les crédits correspondants au budget de la collectivité.
- Autorise le maire à signer le devis et toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Résultat du vote : Voix contre : 0 Abstention : 0 Voix pour : 8

Ainsi fait et délibéré le même jour, mois, an que ci-dessus.

Le Maire, Jean-Marie MALAVAL

